



Canoë en Terre d'Allier

37 r Bourbon
03320 VEURDRE

Dispositions relatives à l'obtention et à l'utilisation des chèques-cadeau allier-canoë.fr :

Article 1 : Un chèque-cadeau est une offre de réservation anticipée, passée entre le Demandeur, d'une part, et Canoë en Terre d'Allier, d'autre part. Le chèque-cadeau ouvre droit à une descente non accompagnée. La demande comporte un numéro unique, connue des deux parties, et faisant foi. Un minimum de deux participants est requis pour organiser une descente.

Article 2 : Les chèques-cadeau sont nominatifs et numérotés -même numéro que celui de la commande-. Le demandeur en reçoit ainsi, autant que de bénéficiaires. Toutefois, en cas d'impossibilité pour le bénéficiaire nommé à la date choisie, et sur son autorisation expresse, un chèque-cadeau pourra être cédé à un tiers.

Article 3 : La durée de validité est inscrite sur le chèque-cadeau. Elle est normalement de un an à partir de sa date d'émission. Les chèques-cadeau ne sont pas remboursables.

Article 4 : Une date et un parcours peuvent être mentionnés à titre indicatif sur un chèque-cadeau. Ces paramètres peuvent être à tout moment modifiés, sur simple demande du bénéficiaire, au minimum 48 heures avant l'échéance. Passé ce délai, la réservation est tenue pour ferme. Le parcours devra, en outre, être adapté au type de prestation choisi.

Article 5 : Canoë en Terre d'Allier se réserve le droit, à tout moment, de modifier ou d'annuler une descente prévue, dans le cas où les conditions de sécurité ne seraient pas remplies. Une compensation équitable sera alors proposée au bénéficiaire (nouveau chèque-cadeau, nouvelle date, etc...)

Article 6 : La commande de chèques-cadeau est automatiquement validée et traitée à réception du bon de commande et du règlement, dont le montant est notifié sur les pages un et trois. Toute demande incomplète ne sera pas prise en compte.

Article 7 : Les prestations, parcours et tarifs proposés par le service de commande de chèques-cadeau en ligne sont sensiblement équivalents aux prestations, parcours et tarifs décrits sur le site web <http://www.allier-canoë.fr> -à l'exclusion de l'accueil des groupes, des prestations accompagnées et des "prestations à la carte"-. Il est néanmoins possible d'obtenir des chèques-cadeau dont l'objet ne serait pas prévu par le formulaire en ligne. Il suffit de nous demander, par mail, courrier postal ou en ligne - site web rubrique "réservations"-.